

BILAN SANITAIRE BETTERAVE SUCRIERE BSV HAUTS-DE-FRANCE 2023

Animateurs Filière :

Charles SAGNIER - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD - PAS-DE-CALAIS

Olivier LEY - ITB

Rédacteurs:

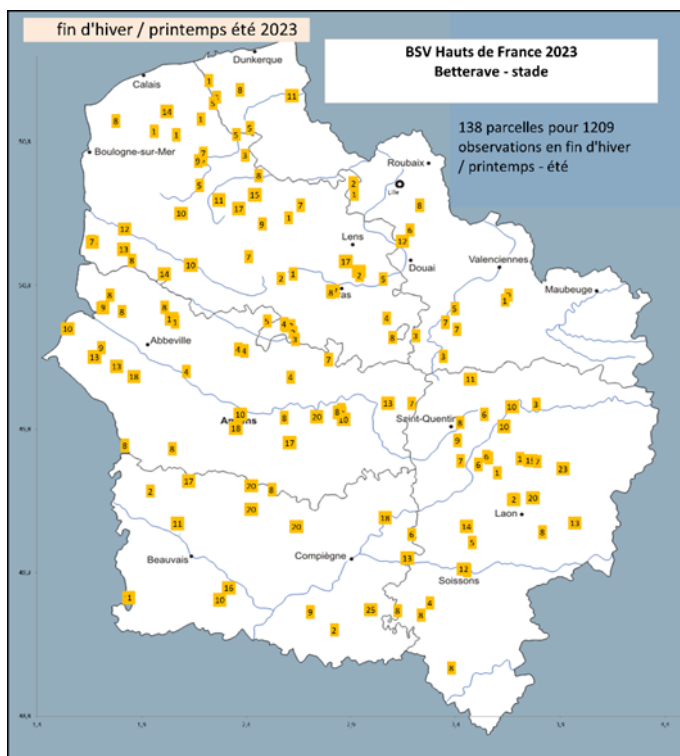
ITB Aisne: F. COURTAUX et J.C. GERMAIN

ITB Nord-Pas-de-Calais: O. LEY et O. BARLET

ITB OISE/ SOMME: Y. DEBEAUVAIS et G. DENIZOT

Réseau d'observations printemps 2023

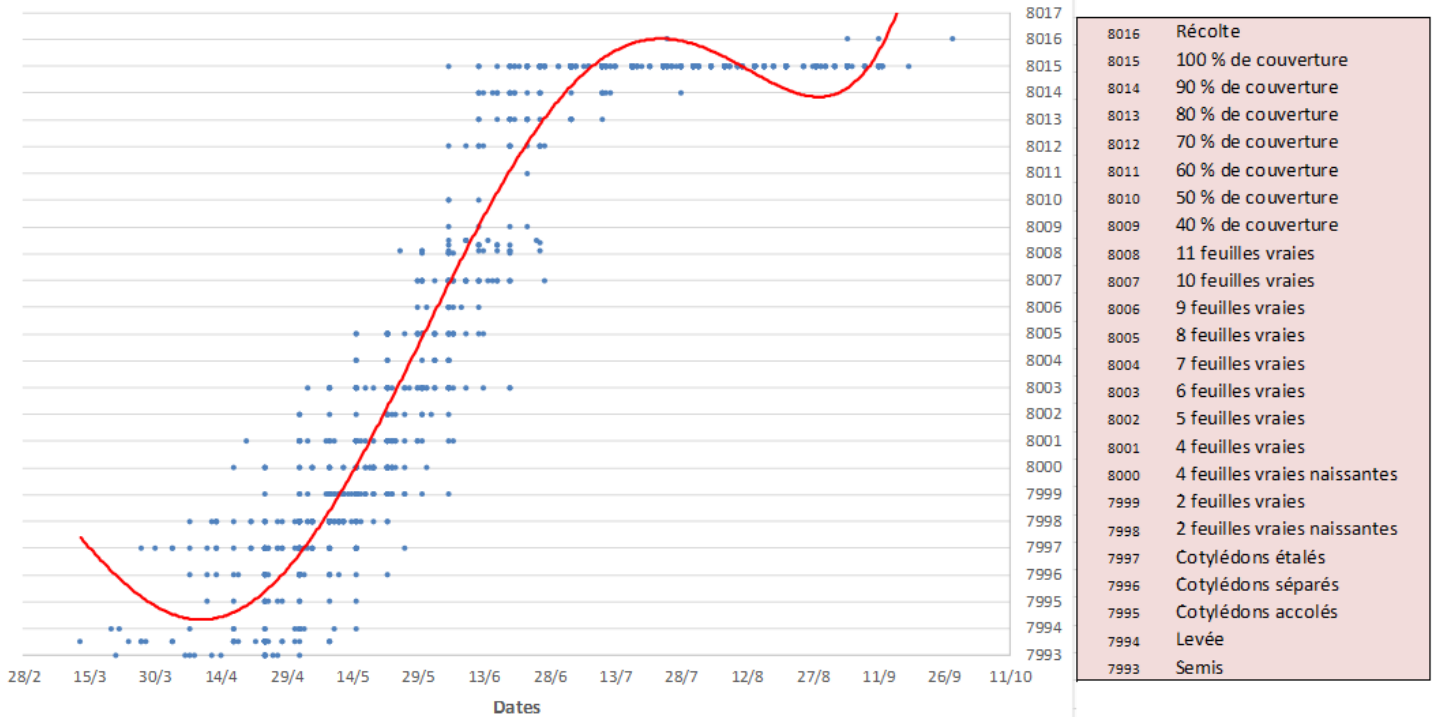
Pour cette première période d'observations s'échelonnant du 26 avril à fin juin, en moyenne 55 parcelles sont observées (de 28 à 81 parcelles selon les semaines)



Partenaires	nb parcelles
AGCONSEIL	1
AGRICULTEUR	2
ASEL	2
BASF	1
CA 60	3
CA 80	2
CERESIA	3
CRA NORD-PAS-DE-CALAIS	7
CRISTAL UNION	1
ETS CHARPENTIER	1
FLORIMOND DESPREZ	2
ITB02	15
ITB59	22
ITB80	18
NORD NEGOCE	1
SAINT LOUIS SUCRE	1
SES VANDERHAVE	1
SES-VDH	3
SRAL	5
TEREOS	44
UNEAL	3
total	138

Les semis de cette année se sont déroulés sur une très longue période qui s'étend du 03 mars pour se terminer le 15 mai. 50 % des semis étaient réalisés au 20 avril. La principale cause de ces semis échelonnés est la météo pluvieuse, parfois orageuse mais dans l'ensemble la levée des betteraves est homogène.

Stades Zaddocks Betteraves - Campagne 2023



BIO AGRESSEURS DE DEBUT DE CYCLE :

Mulots :

Peu ou pas de dégâts du rongeur cette année
 Pression faible inférieure à 2022

Limaces :

Activité assez forte des limaces cette année
 Pression modérée supérieure à 2022

Dégâts de gibier :

Comme chaque année, des dégâts sont observés là où les lièvres sont présents
 Pression modérée égale à 2022

Ravageurs souterrains :

Des dégâts de tipules sont signalés (hors réseau), surtout en terres argileuses ou soufflées nécessitant parfois des ressemis.

Taupins : pression faible, égale à 2022

Tipules : pression élevée, supérieure à 2022

Atomaires dégâts souterrains : absence, égale à 2022

Blaniules -scutigerelles : faible activité, supérieure à 2022

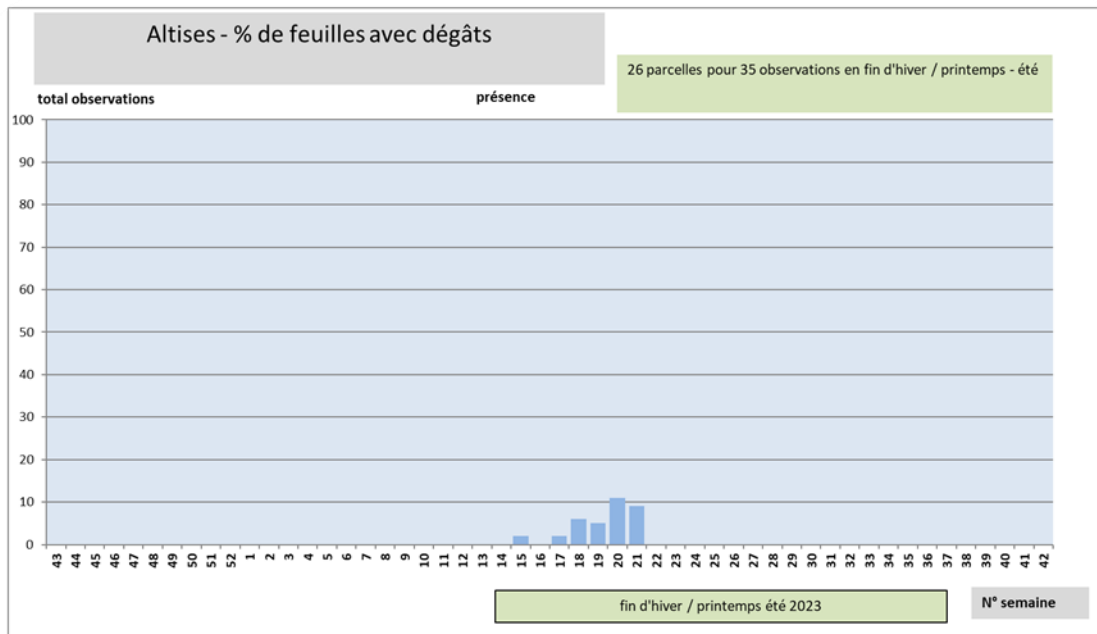
Noctuelles terricoles : absence, égale à 2022

Hannetons : absence, égale à 2022

RAVAGEURS AERIENS :

Altises :

Des dégâts d'altises sont observés sur plusieurs parcelles de la région. La majorité d'entre elles n'atteignent pas le seuil indicatif de risque de 30 % de feuilles avec piqûres.
 Pression modérée, égale à 2022



Thrips :

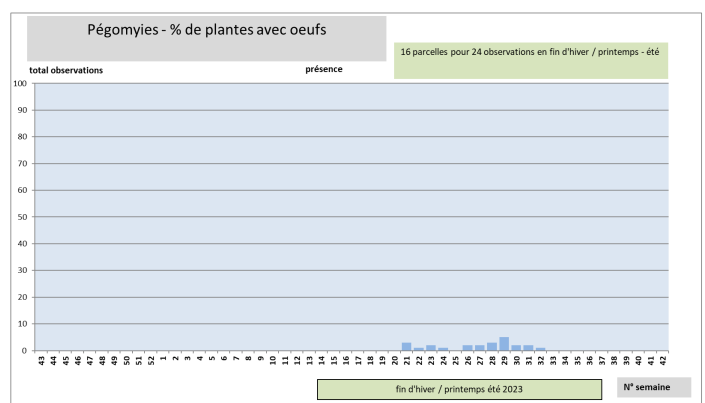
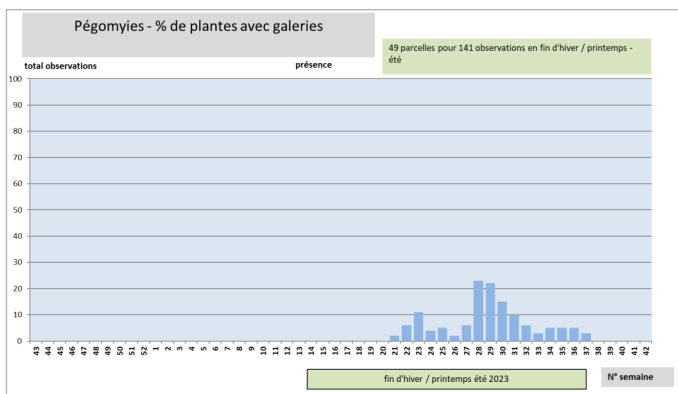
Pas de présence de thrips signalée sur les parcelles de la région.

Absence, moins élevée qu'en 2022

Pegomyies :

Elles font leur apparition fin mai. Pour rappel le seuil indicatif de risque est de 10 % de betteraves avec galeries et présence d'asticots vivants avant le stade couverture du sol et de 50 % à partir de celle-ci. 1 parcelle atteindra ce seuil durant l'été.

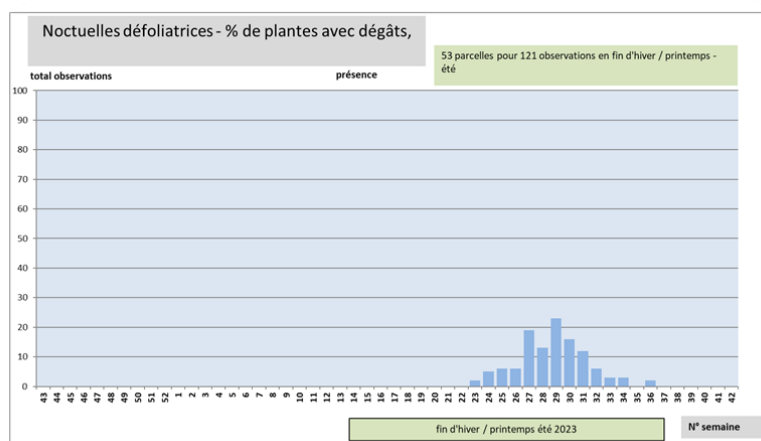
Pression faible, égale à 2022



Noctuelles défoliatrices :

Les premiers dégâts sont signalés début juin. Leur présence est en constante augmentation jusqu'à mi-juillet, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec dégâts.

Pression modérée, égale à 2022



CHARANCON LIXUS :

Présence du ravageur signalé dans 4 parcelles du sud de la région
Pression faible égale à 2022

TEIGNES et ACARIENS :

Pas de signalement de ces ravageurs cette année.
Absence, pression inférieure à 2022

PUCERONS :

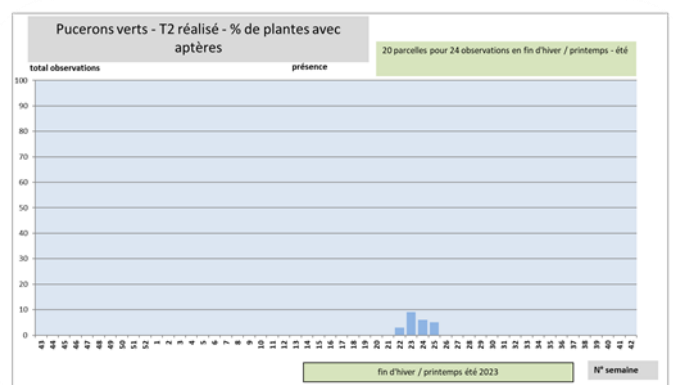
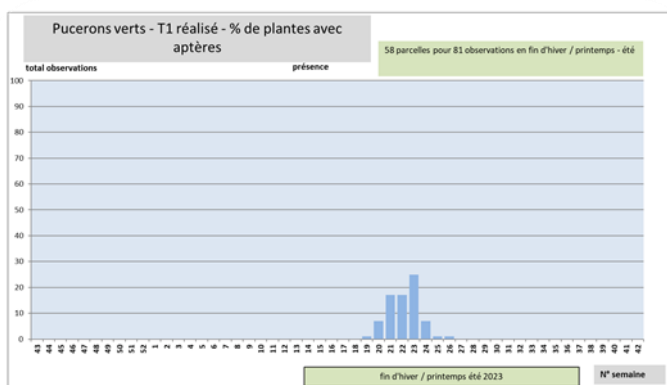
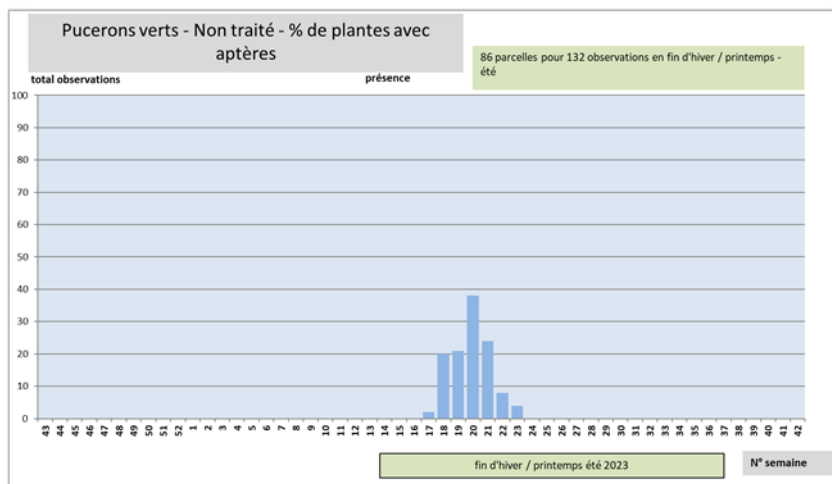
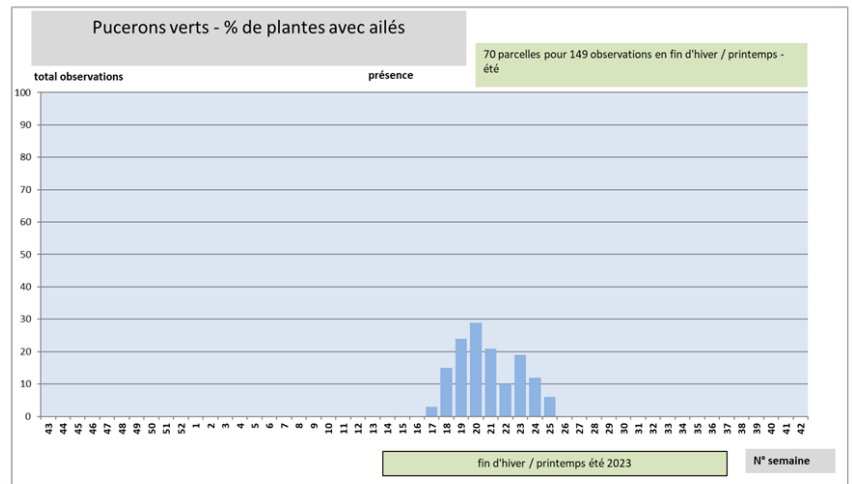
A la date du 03 mai, les premiers aptères verts sont observés, en moyenne au stade 2 feuilles naissantes. Deux parcelles atteignent le seuil indicatif de risque de 10 % de betteraves colonisées par au moins 1 puceron aptère vert au sud de la région.

Les observations vont s'intensifier par la suite dû aux conditions météorologiques qui leurs sont favorables aux vols des pucerons, puis début juin leur présence régresse.

Au 31 mai :

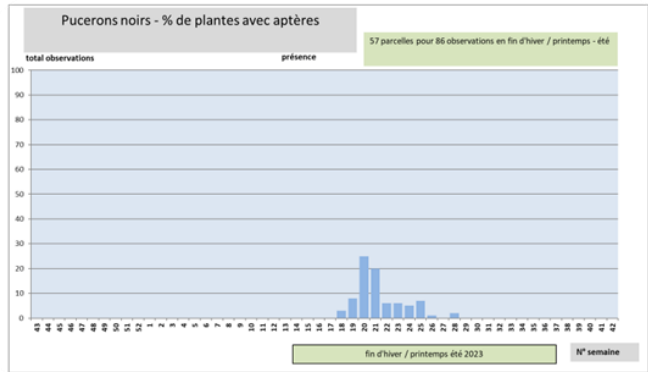
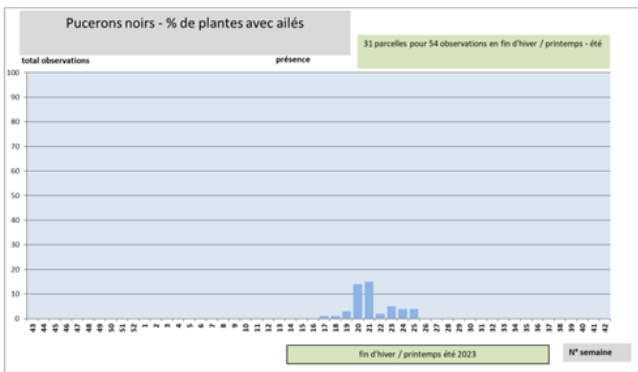
- ☞ 18 % des parcelles sont non traitées.
- ☞ 54 % des parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque T1
- ☞ 26 % des parcelles ont atteint le seuil indicatif de T2
- ☞ 2 % des parcelles ont atteint le seuil indicatif de T3

A noter également qu'à cette date 15 % des parcelles indiquent la présence de pucerons aptères noirs.



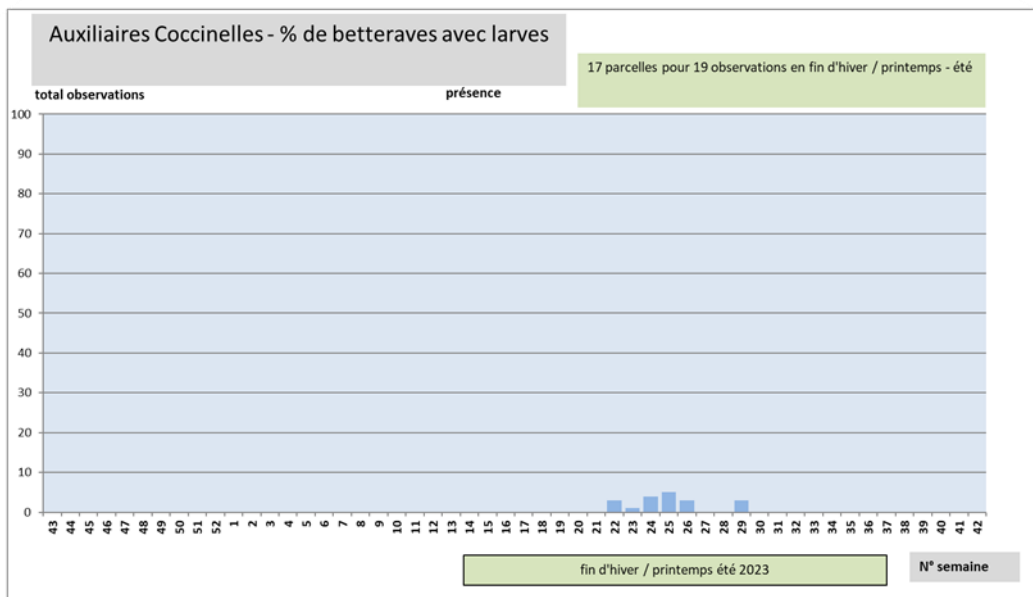
Pucerons verts : pression modérée inférieure et hétérogène par rapport à 2022

Pucerons noirs : pression faible inférieure à 2022



AUXILIAIRES

Coccinelles présence faibles inférieure à 2022



Syrphes présence faible inférieure à 2022

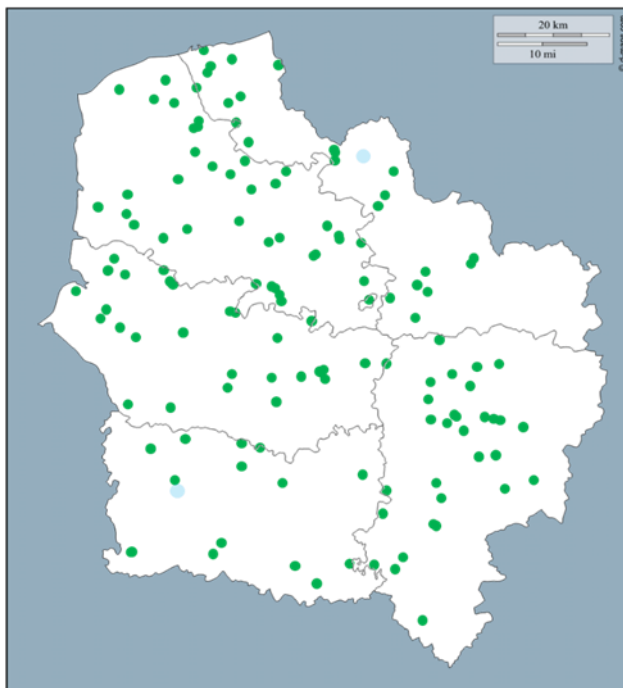
JAUNISSE :

A la date du 27 juin les premiers symptômes de jaunisse virale font leur apparition au sein d'une parcelle sans protection aphicide. Pour les parcelles protégées, les surfaces touchées sont quasi inexistantes.

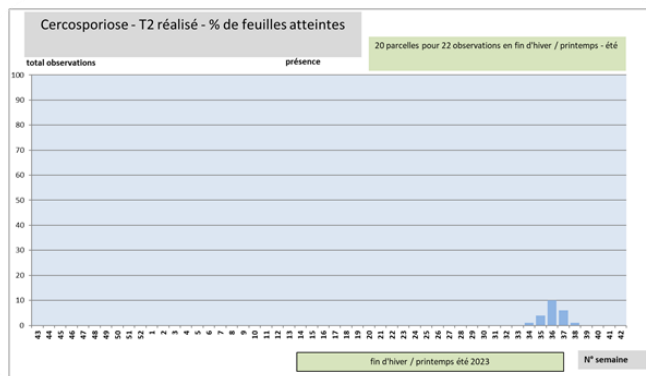
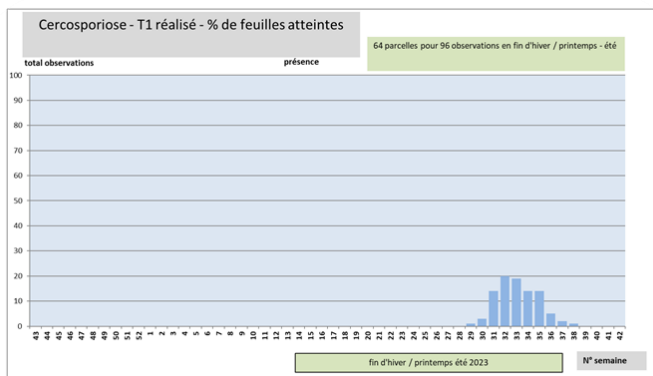
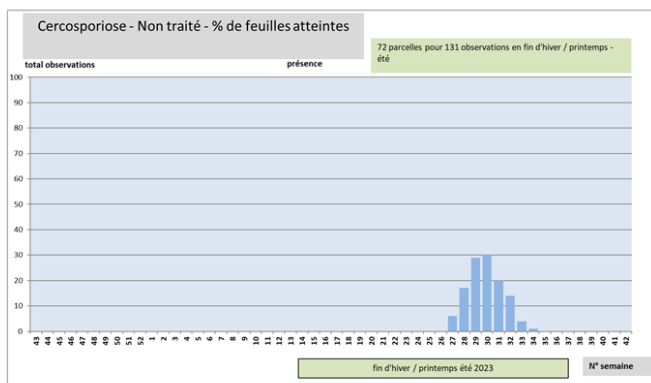
RESEAU D'OBSERVATION DES MALADIES DU FEUILLAGE (RESOBET FONGI)

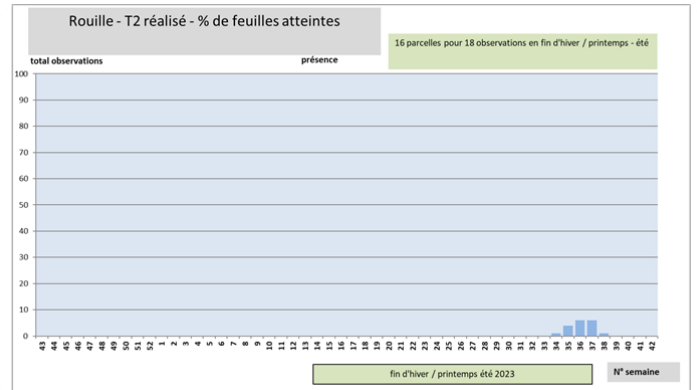
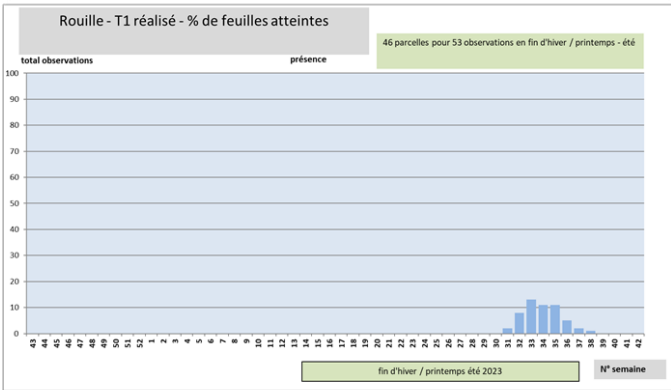
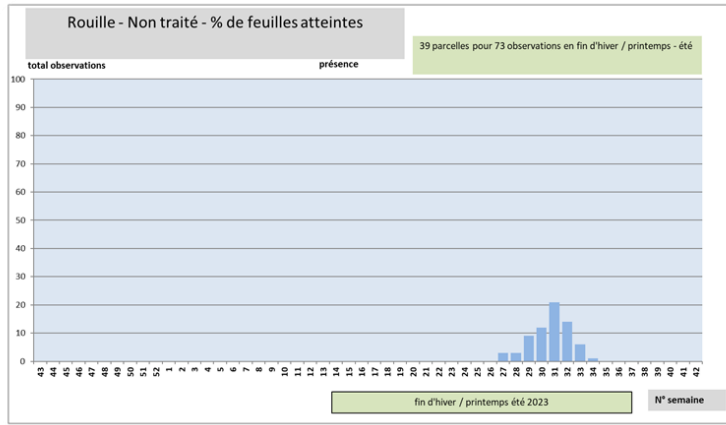
Entre le 04 juillet et le 12 septembre 39 parcelles en moyenne par bulletin ont été observées (de 17 à 68).

Observateurs	RESOBET
AGCONSEIL	1
AGRICULTEUR	1
BASF	1
CA 60	3
CA 80	1
CERESIA	1
CRA NORD-PAS-DE-CALAIS	7
CRISTAL UNION	1
FLORIMOND DESPREZ	2
ITB02	12
ITB59	9
ITB80	11
SAINT LOUIS SUCRE	1
SES VANDERHAVE	1
SES-VDH	3
SRAL	5
TEREOS	29
UNEAL	1
total	90

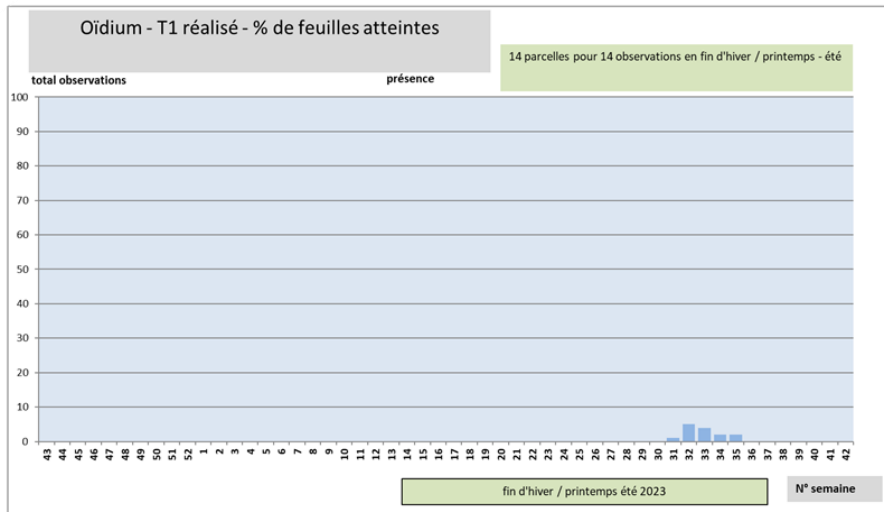


L'année 2023 se caractérise par une forte pression de la cercosporiose. Le 01^{er} août 55 % des parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque T1 sur la cercosporiose et 42 % présentent de la rouille sans atteindre ce seuil. Au 12 septembre 58 % des parcelles observées atteignent le seuil indicatif de risque T3 en cercosporiose.





L'oidium déclenche le T1 sur 5 % des parcelles. La ramulariose est présente en faible intensité, elle n'atteindra jamais le seuil indicatif de risque.



Tableaux récapitulatifs de la pression des bio agresseurs

RAVAGEURS

ravageurs aériens	pression 2023	comparaison avec 2022
Mulots	faible	<
Limaces	modérée	>
Gibier	modérée	=
ravageurs souterrains	pression 2023	comparaison avec 2022
Taupins	faible	=
Tipules	forte	>
Atomaire souterrain	absence	=
Bianiules	faible	>
Scutigérelles	faible	>
Noctuelles terricoles	absence	=
Hannetons	absence	<
insectes aériens	pression 2023	comparaison avec 2022
Altises	modérée	=
Thrips	absence	<
Pégomyies	faible	=
Noctuelles défoliatrices	modérée	=
Lixus junci	faible	=
Teignes	absence	<
Acarieus	absence	<
Pucerons noirs	faible	<
Pucerons verts	modérée	<
auxiliaires des pucerons	pression 2023	comparaison avec 2022
Coccinelles	faible	<
Syrphes	faible	<
Nématodes	pression 2023	comparaison avec 2022
Nématodes à kystes	faible	=
Nématodes ditylenchus	faible	=
Nématodes meloïdogyne	absence	=

MALADIES

maladies foliaires	pression 2023	comparaison avec 2022
Oïdium	faible	>
Rouille	faible	<
Cercosporiose	forte	>
Ramulariose	faible	=
Mildiou	faible	>
Pseudomonas	faible	=
maladies des racines	pression 2023	comparaison avec 2022
Rhizoctone brun	faible	=
Rhizoctone violet	faible	=
Rhizopus	faible	<
Rhizomanie (FPR)	faible	>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Dabouval, F. Courteux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemeh, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wgoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

